



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32822>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-32822**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché n°23CX041 : fourniture de produits de traitement destinés à la production d'eau potable et à l'assainissement des eaux usées - relance des lots infructueux

Description : fourniture de produits de traitement destinés à la production d'eau potable et à l'assainissement des eaux usées

Identifiant de la procédure : 5f47c92e-2e4e-451b-818b-7f1bda575933

Avis précédent : 595471-2023

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 24960000 Produits chimiques variés

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 4 - Groupe de lots

4.1 Groupe de lots : GLO-0001

Lots inclus : LOT-0001, LOT-0004, LOT-0006, LOT-0002, LOT-0007, LOT-0003, LOT-0005, LOT-0008

Titre : FOURNITURE DE PRODUITS DE TRAITEMENT DESTINES A LA PRODUCTION D'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES - RELANCE DES LOTS INFRUCTUEUX

Description : FOURNITURE DE PRODUITS DE TRAITEMENT DESTINES A LA PRODUCTION D'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES - RELANCE DES LOTS INFRUCTUEUX

Identifiant interne : 23CX041

4.1.1 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 950,000 EUR

4.1.3 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Coagulant de type sel d'aluminium

Description : Coagulant de type sel d'aluminium

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 24000000 Produits chimiques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale

ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000? HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Hypochlorite de sodium

Description : Hypochlorite de sodium

Identifiant interne : 8

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000? HT

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de

Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Réactif divers en petit, vrac et conditionnés

Description : Réactif divers en petit, vrac et conditionnés

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000? HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Chaux

Description : Chaux

Identifiant interne : 10

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 250 000? HT

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de

Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Acide sulfurique

Description : Acide sulfurique

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000? HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Chlorure ferrique en gros, vrac

Description : Chlorure ferrique en gros, vrac

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 300 000? HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de

Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Hydroxyde de sodium

Description : Hydroxyde de sodium

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000? HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Charbon actif en poudre

Description : Charbon actif en poudre

Identifiant interne : 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24000000 Produits chimiques

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 31/01/2024

Date de fin : 31/08/2024

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 août 2024. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de douze (12) mois dans la limite de trois (3) reconductions. Sa durée totale ne saurait excéder quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le marché est réputé reconduit si aucune décision contraire n'a été notifiée au titulaire au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. En cas de non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. RC La non-reconduction du marché par l'acheteur ne constitue pas une résiliation du marché. Elle met fin au marché, sans indemnité pour le titulaire. La notification d'une telle décision se fera, avec un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché. le marché est conclu sans minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000? HT

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : 55

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent C.C.A.P, le tribunal compétent est le tribunal administratif de

Melun dont relève l'acheteur. Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : ? Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision faisant grief. ? Référé précontractuel jusqu'à la signature de l'accord cadre (art L. 551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA). ? Référé contractuel après la signature de l'accord cadre (art L. 551-13 à L. 551-23 et s et R 551-7 à R. 551-10 du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution. ? Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et /ou référé suspension (art L.521-1 du CJA) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art R. 421-1 du CJA). ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ouvert aux concurrents évincés ou aux tiers dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution) CE du 4/04/2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 950,000 EUR

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 950,000 EUR

Valeur approximative des accords-cadres : 950,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BRENNTAG SA

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°6 : Réactif divers en petit, vrac et conditionnés

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DACARB

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°3 : Charbon actif en poudre

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BRENNTAG SA

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°9 : Hydroxyde de sodium

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : KUHLMANN FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°8 : Hypochlorite de sodium

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 950,000 EUR

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 950,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : KEMIRA CHIMIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2 : Coagulant de type sel d'aluminium

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Société des Fours à chaux de Sorcy

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°10 : Chaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BRENNTAG SA

Offre :

Identifiant de l'offre : lot 7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°7 : Acide sulfurique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : KUHLMANN FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT N°5 : Chlorure ferrique en gros, vrac

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 31/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DACARB

Numéro d'enregistrement : 452 090 855 00027

Ville : Asnières sur Seine

Pays : France

Adresse électronique : contact@dacarb.com

Téléphone : 01 55 02 35 54

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Société des Fours à chaux de Sorcy

Numéro d'enregistrement : 342 399 797 00048

Ville : Puteaux

Pays : France

Adresse électronique : insidesalesfr@lhoist.com

Téléphone : 01 53 45 53 53

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0005

Nom officiel : KUHLMANN FRANCE

Numéro d'enregistrement : 327 744 108 000 25

Ville : LOOS

Pays : France

Adresse électronique : denis.perruchot@kuhlmann-europe.com

Téléphone : 03 20 22 58 90

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0003

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Numéro d'enregistrement : 20207213000061

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville Jacques Chirac - BP 227

Ville : Meaux

Code postal : 77100

Pays : France

Adresse électronique : dcp@meaux.fr

Téléphone : 0160099831

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : KEMIRA CHIMIE

Numéro d'enregistrement : 3493531800058

Ville : strasbourg

Pays : France

Adresse électronique : marta.perez@kemira.com

Téléphone : 0607312948

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : BRENNTAG SA

Numéro d'enregistrement : 709 801 781

Ville : CHASSIEU

Pays : France

Adresse électronique : commande.serviceclient4@brenntag.fr

Téléphone : 01 64 51 20 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0007, LOT-0004, LOT-0005

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5626dd4f-1067-4c71-b81f-45d2d9006efd - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2024 à 12:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2024